

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

CINQUIÈME PARTIE. — LE PROCÈS.

XXI.

Prosper fronça le sourcil. On l'a vu, il n'était pas homme

d'action, et, tout en étant capable de tous les crimes pour faire fortune, il ne s'y décidait jamais qu'à corps défendant.

— Explique toi ! fit-il néanmoins.

— J'ai pensé à ceci, tout à l'heure en flânant, c'est que M^{lle} Andrée de Beaumont et Jeanne d'Esparre ont été élevées au couvent de Saint-Maur les Fossés. Or, il est impossible que la supérieure ignore l'adresse des dames de Beaumont, par elles, nous saurons où dénicher la veuve de Gérard de Noiville.

— Eh bien, après ? Qui ira lui demander ce petit renseignement ?

— Je te l'ai dit.

— Moi ? Jamais de la vie ! Je n'ai pas besoin de fourrer mon nez là-dedans ni de faire connaître ma tête. J'y tiens trop pour cela ! Le moindre hasard, et l'on saurait que le nommé Prosper Martin s'informe de la demeure de la comtesse. Il n'en faudrait pas davantage pour que la police ouvrit l'œil sur moi. Et c'est précisément ce que je ne veux pas.

— Alors tu lâches tout ?... fit Désiré, pâle de colère.

— Je ne lâche rien ; mais je n'ai pas besoin d'aller porter moi-même mon signalement... à ceux qui recherchent les auteurs de l'assassinat.

Prosper eut un frisson en prononçant ces derniers mots.

— Bonsoir ! fit Désiré, qui se leva violemment. Continue à t'abrutir. J'agirai seul, puisqu'il le faut.

Et le gamin se dirigea vers la porte. Prosper le rappela. Mais le drole ne se retourna même pas. Il redescendit dans

Paris, ne sachant pas à quel saint se vouer, enfilant machinalement le chemin qui conduisait à la rue de l'Université, comme si les murs de l'hôtel eussent dû lui donner la solution du problème poursuivi. Il marchait le nez baissé, suivant le faubourg Montmartre, prenant le passage des Panoramas, gagnant la rue Vivienne, puis le Palais-Royal qu'il traversa. Enfin, il se trouva sur la place et s'avança vers les grands magasins du Louvre, machinalement, pour regarder les étalages, histoire de tuer le temps et de se reposer de la rapidité de sa marche.

Tout à coup, il fut obligé de s'arrêter. Des garçons de magasin chargeaient des voitures rangées le long du trottoir et barraient le passage. Un commis, un registre à la main, se tenait debout, près de l'une de ces voitures, vérifiant les colis. Ceux-là étaient destinés à l'étranger.

— Qu'est-ce que c'est que cette caisse ? demanda-t-il brusquement à

l'un des hommes de peine qui allaient la charger sur la voiture. L'homme ainsi interpellé s'arrêta et, se penchant sur l'étiquette collée au flanc de la caisse, lut à haute voix :

" Madame de Beaumont, pour remettre à Mme de Noiville, Genthod Bellevue, Suisse, par Genève."



— Alors, c'est pour la gare de Lyon ? .. fit l'employé.

Désiré, qui avait entendu, tressaillit des pieds à la tête. Le hasard, un hasard inouï, venait de lui apprendre ce qu'il cherchait en vain depuis si longtemps.

— Alors, c'est pour la gare de Lyon ? fit l'employé. Vous voyez bien que vous vous trompiez en chargeant pour l'Ouest.

— Il doit y avoir un autre colis à la même destination.

— Le voici, fit un garçon.

Désiré s'avança vivement vers la caisse désignée, voulant contrôler par le témoignage de ses yeux celui de ses oreilles. Pas d'erreur, pas de doute possible ! L'adresse portait bien le nom de la comtesse de Noiville, chez M^{me} de Beaumont, à Genthod.

Désiré passa la main sur son front couvert de sueur. Puis s'élançant, il hâta une voiture de place.

— Rue des *** ! cria-t-il au cocher. Je vous arrêterai devant la maison.

Quand il rentra dans la salle que nous connaissons, Désiré trouva Prosper endormi sur le coin de la table où il avait déjeuné.

— Allons, debout ! lui cria-t-il.

— Qu'est-ce qu'il y a ? fit Prosper réveillé en sursaut.

— Il y a, répliqua le gamin en se penchant à l'oreille de son frère, que j'ai l'adresse.

Prosper ouvrit de grands yeux et se retrouva sur ses jambes. Pour le coup, il n'avait plus sommeil.

— Alors ? balbutia-t-il.

— Alors, nous allons tenter le dénouement ! Et "illico !"

Et Désiré raconta ce qui venait de lui arriver.

— Je pars pour la Suisse ! conclut-il.

— Et moi ?

— Reste ici. Inutile de te montrer d'avance. Il sera temps quand je te ferai signe.

— Et Julie ?

— Nous avons sa signature, nous n'avons pas besoin d'elle.

— Mais de l'argent pour le voyage ?

— J'en ai ! J'ai mis de côté ce que je gagnais chez le comte.

Puis je "carotterai" quelque chose à la mère. J'ai un moyen sûr !

XXII.

Les blessures de Julie, surtout celle de la tête, étaient assez graves, et, pendant quelques jours, Robert ne quitta guère le chevet de son lit, craignant une complication, inquiété du caractère de l'enflure qui, après avoir envahi le crâne, gagnait tout le visage.

Grâce à une médication énergique, grâce à sa jeunesse, grâce surtout à la joie profonde qu'elle éprouvait à être soignée par Robert, la jeune fille triompha du mal qui avait, un instant, menacé son existence, et un mois ne s'était pas écoulé qu'elle entraînait en pleine convalescence.

Pendant ce mois de soins assidus et de fréquentations quotidiennes, il s'était peu à peu établi une sorte d'intimité entre le médecin et la malade. Les femmes ont un talent merveilleux et une habileté hors ligne pour s'insinuer dans l'amitié et la sympathie d'un homme, quel qu'il soit, lorsqu'elles le veulent bien.

Or, Julie, nature ardente et dévoyée par les conditions où s'était écoulée sa vie jusqu'à l'heure présente, pour la première fois connaissait l'amour, l'amour vrai qui transforme les coeurs et rassemble toutes les énergies de l'être sur un seul point.

Aimant, elle voulait être aimée. Elle ne négligea donc aucun des moyens que lui dictaient sa finesse personnelle et son ins-

tinct de femme, pour plaire à Robert, l'enguirlander s'insinuer peu à peu dans sa confiance. Elle y mit les plus grandes précautions, d'ailleurs, craignant, si elle agissait trop ouvertement avant d'avoir pris un véritable empire sur lui, de le voir lui échapper et s'enfuir.

Elle se sentait en face d'un homme sérieux, d'un homme de valeur, bien différent de tous ceux avec qui elle avait eu affaire jusqu'à présent.

Si Robert, tout rempli de son amour pour Jeanne, de cet amour qui était sa vie elle-même, ne pouvait répondre à l'amour de sa jeune et jolie cliente, ne se doutant même pas qu'elle éprouvât pour lui un sentiment plus tendre qu'il ne lui eût convenu dans sa disposition d'esprit, il s'était laissé aller au charme d'une sorte d'amitié agréable et délicate.

Julie était jeune, elle était charmante, surtout avec la langueur que lui donnait la convalescence et qui adoucisait la dureté naturelle de sa beauté, si éclatante qu'elle fût. De plus, elle était fort intelligente et très rusée. Elle avait donc captivé en une certaine mesure l'esprit du docteur, conquis sa sympathie assez vive, et l'avait amené à des confidences sur sa position.

Les seules choses qu'il lui avait dites, de la façon la plus absolue, c'était son nom de Dauray, on sait pourquoi ; ses relations avec Jeanne, son amour pour la comtesse de Noiville et son espoir d'un prochain mariage ; car le vœu de Jeanne commençait à approcher de sa fin, puisqu'il s'était écoulé, maintenant, environ huit mois, depuis le jour où le comte Gérard de Noiville avait péri assassiné par Prosper Martin.

Mais, en dehors de cela, il avait peu à peu fini par lui avouer, tant elle s'y était prise habilement, qu'il était pauvre, et que cette pauvreté lui faisait manquer, pour le moment, la superbe affaire de la maison de santé d'Evian-les-Bains.

Le jour où Julie avait appris cette circonstance qu'il fallait à Robert une somme de trois cent mille francs pour acquérir cet établissement, elle avait longuement réfléchi ; puis ses yeux noirs s'étaient tout à coup remplis d'une flamme intense.

— Il les aura ! s'était-elle écriée. Il les aura par moi !

N'était-ce pas le moyen de se l'attacher par la reconnaissance, d'en faire son obligé en lui rendant un service d'où dépendaient sa fortune et son avenir ? Et alors, qui sait ? De la reconnaissance à l'amour, entre un homme jeune et une jeune et jolie femme qui l'adore, la distance n'est pas si grande qu'elle ne puisse être franchie, sans un violent effort et comme tout naturellement. En tout cas, il y aurait, désormais, entre eux un lien que rien ne romprait.

Elle se garda bien de lui en parler ! Elle comprenait trop sa nature délicate et pointilleuse, pour ne pas savoir qu'il eût refusé, et que c'eût été le moyen de l'éloigner d'elle à jamais. Mais elle avait obtenu de lui tous les renseignements. Elle savait de quel établissement il s'agissait, où il était situé, le nom du directeur actuel. Elle savait que le docteur R..., le protecteur de Robert, avait obtenu de ce directeur qu'il attendît six mois, avant de traiter avec personne.

Tout le plan de la jeune fille reposait là-dessus. Elle trouverait les trois cent mille francs et achèterait l'établissement. Elle passerait la maison au nom de Robert, puis elle lui donnerait la quittance en lui disant :

— Vous êtes mon débiteur !

Il accepterait le fait accompli.

Mais comment se procurer ces trois cent mille francs en quelques mois ? Attendre qu'elle touchât chez Mo Ferté le

million qui lui reviendrait dans quatorze mois, au cas où Jeanne ne serait pas mariée ? Ce serait trop long et trop aléatoire.

Quo faire donc ? Hériter de Jeanne ! Cela se pouvait, en quelques mois, en quelques semaines, en quelques jours, en quelques heures si Prosper et Désiré agissaient.

Alors, oubliant tous les scrupules, tous les remords, toutes les pitiés, emportée par sa nouvelle passion, voulant conquérir Robert à tout prix, elle se redressa, pâle, les yeux brillants, avec un sourire terrible, en s'écriant :

— Elle mourra ! Il n'y a plus une minute à perdre.

Cette résolution terrible ramena son esprit sur Prosper et Désiré, qu'elle n'avait plus revus depuis son accident, dont elle n'avait plus entendu parler.

Qu'étaient-ils devenus ? Comment se faisait-il qu'ils la laissassent ainsi tranquille ?

C'est ce qu'il fallait savoir, et, en ce cas, il y avait à les presser, à leur souffler le feu de son impatience, la fièvre de sa passion.

Le lendemain du jour où elle avait conçu ce nouveau projet, le docteur Robert lui dit que tout danger était disparu, qu'elle était en pleine convalescence, et que bientôt, elle serait complètement rétablie.

En effet, huit jours plus tard, elle put sortir en voiture et se rendre à Paris. Elle se fit d'abord conduire au domicile de Prosper, rue des Dames. Là, on lui apprit qu'il était parti, depuis deux semaines, sans dire où il allait. Mais, pour sûr, il était en voyage, car il avait emporté une malle.

— Voilà qui est singulier ! pensa Julie... Où peut-il être allé ? Par Désiré, je saurai ce qu'il en est.

Elle se dirigea donc, toujours en voiture, vers la demeure de la veuve Martin, rue Rébeval, chez qui Désiré avait repris domicile.

Julie trouva la vieille brocanteuse presque ivre-morte. Sa passion pour les liqueurs augmentait chaque jour, et la déconvenue qu'elle avait éprouvée en ne voyant pas venir, tout de suite, les millions rêvés, l'avait encore poussée plus avant dans l'ivrognerie.

La vieille femme ne reconnut pas d'abord Julie, et, quand elle la reconnut, la traita fort mal. Depuis que Julie lui avait repris son argent la mère de Désiré et de Prosper avait repris, de son côté, son antique haine contre la fiancée de son fils aîné.

Julie la laissa déblatérer, geindre et tempêter tout à son aise, mais finit par lui arracher l'aveu que Désiré était parti en voyage, sans dire où il allait, et cela depuis plus d'un mois.

— Partis tous les deux, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus ! pensait la jeune fille en retournant à Port-Créteil. Plus de doute ! Ils ont retrouvé la trace de Jeanne. Ils guettent leur proie ! Eh bien ! moi aussi, je saurai où elle est. C'est là qu'ils sont certainement. Et j'irai les rejoindre pour voir ce qui se passe, pour les aider, pour les presser !

XXIII.

En rentrant chez elle, Julie avait son idée, idée bien simple. Elle voulait savoir où était Jeanne d'Esparre. Or, elle s'était dit qu'au pensionnat on la renseignerait certainement, sinon sur la demeure de Jeanne, à coup sûr sur celle d'Andrée de Beaumont.

En quelques minutes, elle parvint au pensionnat de Saint-Maur-des-Fossés, où elle fit demander la supérieure, auprès de qui elle fut immédiatement introduite.

— Madame, lui dit-elle, ma mère était fort liée, autrefois, avec madame de Beaumont. Diverses circonstances ont interrompu leurs relations, et elles se sont perdues de vue, sans cesser de s'aimer, j'en suis certaine. Etant de passage à Paris et ayant appris indirectement que sa fille, mademoiselle Andrée, avait été élevée en partie dans votre maison, je viens vous prier de me donner l'adresse de madame de Beaumont mère.

Ce petit récit avait été débité avec beaucoup de simplicité et d'un air fort naturel. La supérieure n'avait aucune raison de le mettre en doute. Elle se hâta donc d'obtempérer au désir de la jeune visiteuse, en lui apprenant que madame de Beaumont était retournée, avec sa fille, dans ses propriétés de Suisse, à Genthod-Bellevue, près de Genève.

Julie s'était bien gardée de prononcer le nom de Jeanne ou d'y faire la moindre allusion, ce qui eût été une maladresse et une imprudence. L'adresse d'Andrée lui suffisait.

Julie avait fait préparer par sa femme de chambre tout ce qui était nécessaire à son départ. Le lendemain matin, elle prenait le premier train pour Genève, où elle arrivait tard dans la soirée.

Il lui avait fallu tout son courage pour supporter la fatigue de près de douze heures de chemin de fer, et, en arrivant à l'hôtel de Russie, où elle descendit, elle se trouva de nouveau d'une faiblesse extrême qui l'inquiéta vivement.

— Une bonne nuit me remettra ! pensa-t-elle.

Mais la nuit fut mauvaise, agitée. Néanmoins, le matin, elle se leva. Il s'agissait de ne pas se laisser abattre et de ne rien perdre d'un temps précieux.

Au cas où sa faiblesse la reprendrait, Robert lui avait écrit une ordonnance qu'elle n'aurait qu'à faire exécuter, là où elle se trouverait, et dont il espérait les meilleurs résultats.

Une fois habillée, Julie sonna. Un garçon de l'hôtel se présenta aussitôt.

— Y a-t-il un pharmacien, non loin d'ici ? lui demanda-t-elle.

— Oui, madame, tout près, rue du Mont-Blanc, à main droite, avant d'arriver à l'église anglaise. Si madame a besoin de quelque chose, on y enverra.

— Non. J'irai moi-même. Cela me fera voir la ville que je ne connais pas.

Elle sortit et aperçut, en effet, presque aussitôt la pharmacie indiquée. Ses jambes tremblaient sous elle.

Si la boutique eût été plus éloignée, elle comprit qu'elle n'eût pu y parvenir, et cela la désola. Aussi s'empressa-t-elle d'y entrer, pour s'y asseoir et se reposer, pendant qu'on préparait le cordial sur lequel elle comptait pour lui restituer facilement un peu de l'énergie dont elle avait besoin.

Un homme, un aide-pharmacien se trouvait dans la boutique et lui tournait le dos, étant en train de prendre un bocal au fond de la pharmacie.

Au bruit de la porte qui s'ouvrit, il se retourna. Deux cris de surprise se croisèrent.

Cet homme c'était Prosper, qui reconnut instantanément la jeune fille, qui le reconnaissait.

— Qu'y a-t-il ? demanda une voix, et le patron de la pharmacie, sortant de l'arrière-boutique, apparut au moment où les deux complices se regardaient stupéfaits.

XXIV.

Julie, encore affaiblie par les suites de son accident et de la longue maladie, qui en avait été la suite, restait muette, ne sachant que dire, bouleversée par cette violente surprise.

Ce fut Prosper qui recouvra le premier son sang froid.

— Oh ! ce n'est rien, monsieur, dit-il d'une voix assez naturelle. Je n'avais pas entendu entrer madame, et, en l'apercevant tout à coup, j'ai manqué de laisser échapper le vocal que je tenais. De là, un double cri, que vous avez entendu.

— Je venais pour faire préparer cette ordonnance, ajouta la jeune fille qui avait eu le temps de reprendre ses esprits.

Prosper s'empara vivement du papier qu'elle tendait, et le patron de la pharmacie, voyant que sa présence était inutile, se retira, laissant son aide dans l'exercice de ses fonctions.

Lorsque Prosper et Julie furent seuls, celle-ci se rapprocha vivement du comptoir.

— Comment, c'est toi ! fit-elle à voix basse. Ici et remplissant de pareilles fonctions !

— Je t'expliquerai cela. Mais, toi-même, comment es-tu à Genève, et depuis quand ?

— Depuis hier soir. Je te cherchais !

— C'est une grave imprudence ! Où es-tu descendue ?

— A l'hôtel de Russie, là, à côté.

— Oui, je sais. Retourne-y vivement. Ne sors pas. Ne te montre pas ! Avant une heure, j'irai t'y retrouver.

Tout en parlant, Prosper avait vivement exécuté l'ordonnance, qui n'était pas très compliquée. Il remit une petite bouteille à sa cliente, qui paya, salua et sortit.

La commotion et la curiosité avaient rendu des forces à la jeune fille, qui regagna promptement sa chambre d'hôtel, sans presque sentir sa faiblesse. Les yeux fixés sur la pendule, Julie se mit à compter les minutes qui la séparaient de l'heure du rendez-vous donné par son ancien fiancé. Il n'arriva qu'une demi-heure après l'instant indiqué par lui.

— Sommes-nous bien seuls ? fit-il en entrant, dès qu'il eut fermé la porte. Les murs d'hôtel sont en carton. Asseyons-nous l'un près de l'autre et parlons bas.

Ils mirent leurs deux chaises devant la fenêtre entr'ouverte afin que le son de leurs voix se perdît plus facilement dans l'espace et commencèrent leur conversation presque les lèvres sur l'oreille l'un de l'autre.

Ce fut Prosper qui prit le premier la parole.

— Encore une fois comment, et pourquoi es-tu venue à Genève ?

— Pour te trouver. Tu avais quitté Paris ainsi que Désiré sans me prévenir. J'ai cherché où Jeanne s'était réfugiée, pensant que c'était là que vous seriez. Et je ne me suis pas trompée, n'est-ce pas ?

— En effet, Jeanne d'Esparre habite Genthod.

— J'ai donc bien fait de venir ! Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue de ton départ ?

— Tu oublies que nous sommes assez mal ensemble depuis longtemps, et que tu t'opposais presque à l'accomplissement de nos projets.

— Tu vois qu'il est inutile de se cacher de moi.

— Est-ce que tu viens pour entraver nos projets ? demanda Prosper en fronçant les sourcils et l'air menaçant.

— Au contraire !

— Ah ! vraiment ! Tu as réfléchi alors ?

— Si bien réfléchi que je viens te dire : Il faut que Jeanne meure. Il faut qu'elle meure vite !

— Ah ! ah ! tu es pressée, à présent ! Allons, tant mieux. Sois contente. Dans quinze jours, au plus tard, nous aurons hérité.

Julie ne put retenir un frisson, et une pâleur passa sur son front.

— Et c'est donc si avancé que cela ? murmura-t-elle. Explique-toi.

— Rien de plus simple ! reprit Prosper en se penchant encore davantage à l'oreille de la jeune fille. Ecoute. Il y a environ un mois, Désiré, par suite d'un hasard qu'il s'aurait trop long de t'expliquer, a enfin découvert l'adresse de la veuve du comte de Noiville. Aussitôt il m'a prévenu, et, le soir même, il prenait l'express de Genève. Huit jours après, il entra au service de mesdames de Beaumont, chez qui habite ta sœur.

— Est-ce possible ? Elle devait lui en vouloir de sa déposition contre le docteur Dauray.

— Oh ! il est habile et malin. Tu te rappelles qu'il avait toujours eu la prudence de ne pas le reconnaître positivement, ne voulant pas se compromettre, au cas où les choses tourneraient, comme elles ont tourné. Il a fait valoir cela. Il a prétendu et démontré que son refus de reconnaître le docteur avait, au contraire, puissamment contribué à l'acquiescement, etc., etc. Tu vois ça, d'ici !

— Rien. Mais comment a-t-il expliqué son arrivée en Suisse. Sa présence à Genthod ? Cela me semble bien imprudent !

— De la façon la plus vraisemblable. Tu sais que la veuve du comte avait remercié tous les serviteurs de l'hôtel de la rue de l'Université, jusque la sotte restita sa dot aux parents ?

— Oui, oui.

— Eh bien, Désiré a raconté qu'il était entré au service d'un Russe ; que ce Russe l'avait emmené avec lui à Genève, que là, on l'avait arrêté et extradé, pour participation à un complot nihiliste ; que son groom, par conséquent, se trouvait sur le pavé, sans ressources, en pays étranger, ne sachant que devenir. Il était déguenillé ! Il avait eu le courage de rester trente-six heures sans manger, pour jouer son rôle plus au naturel. Il a fait pitié. On l'a recueilli, d'abord par charité, pour le reposer et le reconforter. Tu connais le bonhomme. Une fois dans la maison, il s'est fait bien venir, s'est rendu utile. Bref, on l'a gardé et voilà quatre semaines qu'il y demeure, à titre de domestique.

— C'est merveilleux ! murmura Julie. Mais toi ? ajouta-t-elle, en interrogeant Prosper.

— Moi ? J'étais à Paris, attendant des nouvelles. Il y a juste aujourd'hui dix jours, je reçus une dépêche me disant :

“ Viens immédiatement. Je t'attendrai à la gare ”.

Tu penses que je ne flânai pas. Le lendemain matin, j'étais à Genève. Désiré m'y attendait.

Voilà ce qui se passe, me dit-il, Jeanne fortement ébranlée par tant de secousses, est atteinte d'une maladie nerveuse et menacée d'anémie, contractée pendant son long séjour en prison. Elle ne mange plus. Elle a des insomnies, etc, etc.

“ On a fait venir le médecin du pays, qui a ordonné qu'elle prit, tous les deux jours, d'une certaine poudre dans une infusion froide de violettes, au moment de se coucher. Cette poudre, je l'ai fait faire sur l'ordre de madame de Beaumont, dans une pharmacie de Genève.

“ Or, il se trouve que le patron de ladite pharmacie n'avait plus d'aide de puis quelques jours, et ne pouvait en trouver

parce qu'il a la réputation d'être exigeant, avaro et de payer plus mal que tous ses confrères les employés qu'il prend chez lui. Ajoute à cela une femme acariâtre.

—Après ? — lui dis-je.

—Je ne pouvais rêver mieux ! — J'ai pris la balle au bond !

—Comment cela ?

—J'ai dit que je connaissais à Paris, un jeune homme ayant fait en partie ses études de médecin, qui désirait voir la Suisse et qui consentirait à venir au "pair," — c'est-à-dire pour la nourriture et le logement, sans salaire. Mon pharmacien, pris par l'avarice, n'a pas hésité.

—Ecrivez, — m'a-t-il dit — j'attendrai deux jours ; et, si le jeune homme me convient, c'est une affaire faite.

—Je t'ai télégraphié ! Nous sommes au second jour. — Te voilà ! — présente-toi, et viens me dire si tu es accepté !

—A quoi cela servira-t-il ? lui demandai-je.

—Tu le sauras !

Tout se passa comme Désiré l'avait prévu. Pourvu qu'il ne déboursât pas, M. Faronnet eût pris un Auvergnat pour l'aider. Je suis habile préparateur et je sais pas mal de chimie. Notre homme fut aux anges, l'affaire se conclut séance tenante. En retournant chercher ma malle, que j'avais laissée à la consigne, je retrouvai Désiré.

—C'est fait ! lui dis-je.

—Bien. Alors, voici ce que j'attends de toi. Tu choisiras, dans la pharmacie, un bon poison, qui tue lentement, sans laisser de traces ni éveiller l'attention. Tu le diviseras en vingt-cinq paquets, dont je mélangerai le contenu dans les 25 paquets de la poudre ordonnée ; de telle sorte que...

—J'avais compris. Trois jours après, j'avais choisi, préparé le poison, avec la dose voulue...

—Et ?... fit Julie, le front baigné d'un peu de sueur froide.

—Et elle a déjà pris dix paquets !... Au vingtième elle sera morte.

—C'est horrible !... balbutia Julie tremblante.

—Allons, encore de la sensiblerie !... grommela Prosper. Tu paraissais si résolue et si pressée, tout à l'heure...

—Oui, mais c'est trop long. Cette lente agonie. C'est abominable ! Elle doit souffrir. Ne pourrait-on en finir d'un coup ?

—Pour éveiller les soupçons, n'est-ce pas ? Pour que tout le monde croit ici à l'empoisonnement ! à l'assassinat ! Tu es folle !

—Mais ! ah ! c'est affreux ainsi.

—Voyons, rassure-toi ! Elle ne souffre pas, d'abord. C'est une substance qui ôte les forces, qui tue comme une maladie de langueur. Elle s'éteindra brusquement, sans s'en douter. La preuve, c'est qu'on n'a pas fait même revenir le médecin et qu'elle ne se plaint de rien. Quand on songera à avoir peur, nous doublerons la dose, et il sera trop tard.

XXV.

Jeanne, depuis son départ de Paris, s'était effectivement retirée chez madame de Beaumont, dans la propriété que la mère d'Andrée possédait à Genthod.

Durant les premiers jours, la pureté de cet air vif des montagnes, la splendeur du paysage, le calme qui se dégage des grands spectacles de la nature, la vue d'un pays tout nouveau pour elle et les mœurs paisibles des habitants, avaient, d'abord, jeté Jeanne dans une sorte de ravissement.

Mais la longue prison préventive, les angoisses endurées, les désespoirs subis, avaient ébranlé sa santé, miné ses forces. Tant que la lutte avait duré, les nerfs, tendus jusqu'à se briser, l'avaient soutenue. A présent, la réaction se faisait. Bientôt une extrême langueur s'empara d'elle ; langueur dont elle ne sortait que par une surexcitation fébrile, qui la laissait, après chaque crise, plus affaiblie et plus nerveuse aussi.

Cela inquiétait fort ceux qui vivaient près d'elle, madame de Beaumont et surtout Andrée. Quant à Jeanne, c'est à peine si elle s'en apercevait. Elle ne se plaignait point et refusait de voir un médecin quand on lui en parlait. Cependant, sur les instances de ses amies, elle finit par céder, et consentit à consulter.

On fit venir un docteur du pays, excellent homme, assez habile de l'habileté qu'on acquiert dans les livres et sur les bancs de l'école, mais qui n'avait pas ce don de divination et ce clair regard qui constituent seuls le grand médecin. Il diagnostiqua de l'anémie occasionnant, par l'appauvrissement du sang, une véritable névrose, ordonna les ferrugiueux et une potion dont il écrivit la formule, que la jeune femme devait prendre tous les deux jours, le soir, avant de se coucher.

Cette potion se composait d'une poudre dissoute dans une infusion froide de violette. Elle était destinée à ramener le sommeil et à calmer la surexcitation du système nerveux.

—Il n'y a rien de grave dans l'état de madame, conclut-il. Mais ce sera long, et il y aura des crises et des rechutes. C'est affaire d'hygiène, de bons soins et de temps.

Sur ces entrefaites, Désiré, ainsi que nous l'avons appris précédemment, était entré au service de Mme de Beaumont. On l'avait chargé de faire préparer l'ordonnance chez un pharmacien de Genève, où il s'était rendu par le chemin de fer, qui a une station à Genthod- Bellevue. On sait ce qui s'ensuivit.

Les circonstances servaient admirablement les sinistres projets de ceux qui convoitaient la fortune de Jeanne.

L'ordonnance ayant été préparée à la pharmacie avant que Prosper y fut entrée, on ne pouvait le soupçonner au cas où l'on découvrirait que cette potion était empoisonnée ; puis, Prosper, mis au courant des symptômes manifestés par la jeune comtesse de Noiville, avait choisi et combiné un poison dont les effets, jusqu'à la crise finale, se confondraient facilement avec les phénomènes habituels de la maladie reconnue par les médecins de Genthod.

Contrairement aux prévisions de ce dernier, la potion ne fit qu'aggraver la faiblesse de Jeanne. Elle dormait maintenant, mais d'un sommeil lourd, hanté par d'horribles cauchemars. Son visage prenait une teinte de cire. Quand elle voulait se tenir debout, il lui semblait qu'elle allait s'évanouir.

Madame de Beaumont fit revenir le médecin.

—C'est l'anémie, dit-il, qu'elle continue sa potion. Nous ajouterons au régime le vin de quinquina et le jus de viande.

Et il se retira sans aucun soupçon.

On essaya ce nouveau régime, mais sans résultat. Tous les symptômes inquiétants augmentèrent.

Andrée, au désespoir, sans se rendre compte du danger réel ni avoir le moindre soupçon de la vérité, voyait bien que Jeanne allait se mourant. Elle n'osait le dire tout haut, ni même se l'avouer nettement à elle-même, voyant tout le monde autour d'elle rassuré par la tranquillité du médecin. Néanmoins, n'y tenant plus, elle parla à Jeanne de Robert.

—Il est médecin aussi, lui disait-elle, et il t'aime. Certes,

je ne te crois pas en danger, et je ne doute pas de la science du docteur qui te soigne : mais il me semble que la présence de Robert ajouterait beaucoup d'efficacité à ses remèdes.

—Non ! non ! répondit vivement Jeanne.

Et se levant d'un mouvement fébrile, elle se dressa devant une glace qui reproduisit son visage pâle, amaigri, profondément ravagé.

—Regarde ! dit-elle à Andréo. Je suis laide à présent. Je ne veux pas qu'il me retrouve ainsi. Plus tard, quand je serai guérie... Si je dois guérir ! ajouta-t-elle plus bas.

—Que dis-tu là ?

—Rien, rien. Mais il me semble que je ne le reverrai plus !

Et Jeanne partit en sanglots ; puis, les forces lui manquant, elle roula sur le parquet sans connaissance.

XXVI

A la suite de cet évanouissement, Jeanne fut en proie à une crise nerveuse des plus violentes, qui la laissa tellement affaiblie qu'on put croire deux ou trois fois qu'elle allait expirer. C'en était trop pour Andréo ; elle n'hésita plus, et, sans prendre conseil de personne, sans s'arrêter aux objections de Jeanne, sans la prévenir surtout, elle envoya à Robert une dépêche ainsi conçue :

“ Jeanne très mal ! Nous inquiète beaucoup. Venez immédiatement. ”

“ ANDRÉE. ”

Lorsque cette dépêche laconique, mais terrible pour un amant, arriva chez madame veuve Dauray, à Saint-Maur-des-Fossés, Robert s'appréta à partir pour Paris, afin d'aller voir le docteur R..., et de savoir où en était l'affaire de la maison de santé d'Evian-les-Bains, bien qu'il n'eût guère d'espoir que cette affaire pût réussir.

A peine eut-il jeté les yeux sur la dépêche qu'il poussa un cri et devint très pâle.

—Qu'y a-t-il ? lui demanda sa mère effrayée du bouleversement qui convulsait ses traits. Quelque mauvaise nouvelle, n'est-ce pas ?

—Oui, oh ! oui, balbutia Robert. Jeanne se meurt !

—Jeanne ?

—Tiens, lis !

Il tendit le papier bleu à sa mère qui le prit toute tremblante à son tour.

—La pauvre enfant ! murmura-t-elle ! Dieu nous préserve d'un semblable malheur.

—Je n'y survivrais pas ! répliqua Robert en se secouant brusquement. Mais tout n'est pas perdu, puisqu'elle vit encore. Je la sauverai, oh ! je la sauverai ! Mère, prépare à l'instant ma valise. Je puis encore prendre l'express du soir. Demain matin, je serai près d'elle !

En effet, une heure après, ayant pris à peine le temps d'envoyer une dépêche contenant ces seuls mots :

“ J'accours. Demain matin, je serai à Genève. ”

“ ROBERT. ”

le docteur Dauray embrassait sa mère, qui s'efforçait de retenir

ses larmes, et, prenant le chemin de fer, arrivait à Paris et se rendait à la gare de Lyon.

Il eut à peine le temps de prendre son billet, mais il partait, il était parti.

Après avoir fait son coup de tête, Andréo en avait averti sa mère.

—Tu aurais dû me consulter, lui dit madame de Beaumont. Mais tu as eu raison, après tout, et je songeais à le faire, moi-même. Seulement, puisque nous agissons sans la permission de Jeanne, nous devons prendre toutes les précautions pour qu'une personne ne sache qui est le docteur Dauray. Et puis, avant de l'amener auprès de Jeanne, il faudra prévenir la pauvre et chère enfant. Une surprise trop violente pourrait être dangereuse.

—Je m'en charge, maman ; mais s'il n'y avait que cela pour m'inquiéter, je serais bien tranquille. La joie ne tue pas, et je suis convaincue que Jeanne, sans s'en rendre compte, souffre plus de l'absence de monsieur Robert que de toute autre chose.

—Je le souhaite ! murmura madame de Beaumont pensive. Mais, en l'aidant à la coucher hier, j'ai été effrayée de sa maigreur, de la teinte livide de ses chairs. Elle est plus malade que je ne le croyais, que ne l'a su voir le médecin de Genthod.

—Raison de plus pour appeler le docteur Dauray.

—A quelle heure arrive le train de Paris ?

—A neuf heures et demie très précises.

—Le temps de quitter la gare... de prendre le chemin de fer de Lausanne ou une voiture.

—Oh ! il prendra une voiture ! répliqua vivement Andréo ! Jamais il n'aura la patience d'attendre le départ du train.

—C'est ce que je crois aussi. Alors il pourrait être ici vers les onze heures au plus tard. Nous irons l'attendre sur la route, et nous conviendrons avec lui de ce qu'il faudra dire aux gens de la maison.

Le lendemain, à l'heure dite, mesdames de Beaumont, aux aguets sur la route qui traverse Genthod, venant de Genève, ne tardaient pas à apercevoir un fiacre se dirigeant vers elle, au galop d'un cheval couvert de sueur et d'écume.

C'était Robert qui arrivait, en effet, sans perdre une seconde. Il avait passé la tête à la portière. Il reconnut mesdames de Beaumont, et, au risque de se tuer, sans songer même à avertir le cocher, il ouvrit la portière et s'élança au dehors de la voiture.

Il est un Dieu pour les amoureux. Un homme raisonnable se fût, pour le moins, estropié. Robert en fut quitte pour une forte commotion qui lui fit perdre son chapeau. Mais il s'en moquait bien.

—Jeanne ! Jeanne ! s'écria-t-il, en s'adressant à Andréo qui avait couru à sa rencontre après avoir poussé un cri d'épouvante,

—Elle vit. Rassurez-vous ! répondit la jeune fille.

—Quelle est sa maladie ?

—Vous allez la voir !

—Courons !

—Pardou, cher monsieur Dauray, dit madame de Beaumont, ayant presque envie de sourire de son empressement, mais Jeanne n'est pas prévenue de votre arrivée, d'une part ; d'autre part, il ne faut pas, jusqu'à nouvel ordre et à moins que Jeanne n'y consente, que nos gens sachent qui vous êtes.

Robert, un peu calmé par cette observation et par l'idée qu'il allait revoir Jeanne dans quelques minutes, reprit une partie de son sang froid. Alors, il remercia chaleureusement madame

de Beaumont de l'avoir prévenu, s'excusa de la brusquerie de son entrée en matière, et convint avec elles qu'il passerait, dans la maison, pour un médecin, ami de madame de Beaumont, et que le hasard seul d'un voyage en Suisse avait amené chez elle.

Tout étant bien convenu, nos trois personnages se dirigèrent vers la demeure de madame de Beaumont, tandis qu'André courrait en avant pour prévenir la malade de cette arrivée inattendue.

Jeanne, lorsqu'André arriva près d'elle, sommeillait de ce sommeil lourd, peuplé de cauchemars, qui la terrassait maintenant d'une façon presque continue et dont elle sortait souvent par de violentes attaques de nerfs.

—Ma chérie, lui dit doucement André, pardonne-moi de troubler ton repos, mais j'ai une grande nouvelle à t'annoncer, une heureuse nouvelle.

—Ah ! fit Jeanne en soulevant avec effort ses longues paupières bleues.

—Qu'est-ce que c'est ?

—Quelqu'un vient d'arriver, dont tu n'attendais guère la visite.

—Quelqu'un que je connais ?

—Et que tu aimes !

—Que j'aime ?

Jeanne se souleva péniblement sur un coude.

—De Paris ? fit-elle toute tremblante.

—De Paris, pas tout à fait, mais de bien près !

—Robert ! s'écria Jeanne.

—Oui, oui, Jeanne ! me voici répondit Robert, qui avait entendu sa voix, et se précipitait dans la chambre.

Jeanne poussa un cri... cri rauque, effrayant, et retomba en arrière, les yeux grands ouverts et fixes, un peu d'écume aux lèvres.

XXVII.

Pendant que ces événements s'accomplissaient à Genthod-Bellevue, sur les bords si riants du lac de Genève, où l'on ne rêve que des promenades d'amoureux, d'autres événements non moins graves s'accomplissaient à Paris.

Il y a quelque temps que nous avons perdu de vue le juge d'instruction, M. Didier de la Tour. Mais si, emportés par les nécessités de suivre les différents personnages du drame, nous avons paru l'oublier, lui, il n'oubliait pas l'affaire de la rue de l'Université, qui haütait son esprit comme un cauchemar, une déconvenue et une sorte de remords.

Du moment où Robert et Jeanne avaient été acquittés, déclarés innocents, sans que les véritables coupables fussent découverts, tout était à recommencer, et l'on ne pouvait considérer l'instruction ni les poursuites comme terminées.

Nul indice n'était venu, ne venait mettre sur la trace des auteurs de la mort du comte Gérard de Noiville. C'était désespérant, et, surtout, très humiliant pour M. Didier de la Tour, qui, le premier, s'était trompé et avait cherché à faire condamner des innocents. Néanmoins, le juge d'instruction ne perdait pas de vue l'affaire du petit blessé de l'hospice Saint-Antoine, le véritable Pierre Henry.

Ainsi que nous l'avons rapporté, en temps et lieu, une rechute du malheureux enfant avait arrêté les investigations, au moment où elles allaient donner un premier résultat. Il avait fallu attendre que le malade fut de nouveau tiré du danger et entré dans une seconde convalescence. Puis, il s'était produit ce

phénomène que le blessé, pendant sa nouvelle crise, avait désappris tout ce qu'il commençait à savoir du langage des sourd-muets. On avait dû reprendre les leçons. Tout cela avait demandé du temps.

Enfin, un beau jour, M. Didier de la Tour fut averti que l'enfant était assez rétabli pour subir un nouvel interrogatoire, et surtout assez rentré en possession de ses facultés intellectuelles pour s'exprimer suivant les règles que son professeur lui enseignait.

Une heure après, le magistrat, accompagné du chef de la sûreté, se trouvait à l'hospice et commençait l'interrogatoire qui lui tenait tant à cœur, sous les auspices et avec l'aide de M. Bisson, qui servait d'interprète, pour traduire les signes du gamin.

La première révélation fut foudroyante.

A cette question :

—“ Comment vous appelez-vous ? ”

La victime répondit :

“ Pierre Henry ! ”

Puis tous les détails qu'il donna sur son existence, les métiers qu'il avait faits, les patrons qu'il avait servis, se trouvèrent concorder exactement avec ce que l'on connaissait de la personnalité du faux Pierre Henry, de Désiré, en un mot, qui avait dû fournir tous ces détails, pour entrer chez le comte, et à M. Didier de la Tour lui-même, lorsqu'il comparut devant lui à titre de témoin.

Plus de doute. Quelqu'un l'avait frappé pour s'emparer de ses papiers et endosser sa personnalité, et ce quelqu'un c'était évidemment le groom du feu comte de Noiville.

Mais dans quel but ? Afin de s'introduire chez le comte. Ainsi les deux affaires se reliaient comme l'avait toujours soupçonné M. de la Tour.

Nulle hésitation possible désormais. Le groom de Gérard de Noiville, le faux Pierre Henry, celui qui avait tenté de tuer le pauvre enfant, et qui devait le croire mort, celui-là était complice du crime de la rue de l'Université.

C'était lui qui avait introduit l'assassin dans l'hôtel, sa grande jeunesse ne laissant pas supposer qu'il eût pu frapper lui-même le comte.

M. Didier de la Tour était fort pâle, en apprenant, en devinant tous ces faits. Il comprenait enfin jusqu'à quel point la passion l'avait égaré contre Jeanne et Robert, et quel abominable erreur il avait failli commettre.

—Oh ! je les réhabiliterai ! s'écria-t-il, car, au fond, c'était un parfait honnête homme.

Séance tenante, le chef de la sûreté prit toutes les mesures nécessaires pour faire rechercher et arrêter l'ancien groom du comte, dont on ignorait d'ailleurs, absolument le nom véritable et les antécédents. On avait son signalement très exact, et il paraissait, dès lors, facile, de le retrouver où qu'il fût.

Le même soir, M. Didier de la Tour s'était couché et venait de s'endormir, lorsque, vers minuit, son domestique égaré vint le réveiller, en lui disant qu'un agent de la préfecture demandait à lui parler pour communication de la plus haute importance.

XXVIII.

Voici ce qui s'était passé.

On n'a sans doute pas oublié que l'infortuné Furet, avait en feuilletant les papiers de la “ société Furet et Chatoyant ”, retrouvé la copie du testament du comte d'Esparre, faite au

crayon par son ami, alors qu'ils avaient pénétré dans l'appartement occupé avenue Trudaine, par Julie. Les agents marrons, on se le rappelle, cherchaient, à ce moment, à s'emparer de l'argent que la jeune fille venait de toucher, quelques jours auparavant, de Me Ferté, le notaire, en présence de Jeanne et du comte Gérard de Noiville, son fiancé. En lisant ce testament, à l'instant même où Jeanne d'Esparre et Robert Dauray étaient accusés et poursuivis pour l'assassinat commis rue de l'Université, Furet avait compris que les coupables n'étaient point ceux que l'on soupçonnait, et que les seuls qui eussent un intérêt évident, certain, au crime, c'étaient Julio Verdier et Prosper Martin.

D'abord, il avait écrit contre eux une lettre de dénonciation adressée au procureur général. Puis, réfléchissant que cette dénonciation ne lui rapporterait rien que la joie intime d'avoir sauvé des innocents et les compliments solitaires de sa propre conscience, l'inconsolable ami de Chatoyant avait changé d'idée. Au lieu d'envoyer sa lettre à qui de droit, il était allé trouver la jeune fille pour en tirer, " pied ou aile ", en faisant tout simplement du " chantage ".

Mal lui en avait pris... puisque cela avait amené sa mort violente, par le moyen que nous avons raconté précédemment. Or, Furet n'avait point de famille ni d'héritiers directs ou indirects, si éloignés qu'on les supposât. On avait donc mis les scellés sur les papiers; puis les papiers avaient été remis au juge de paix de l'arrondissement, afin qu'il en prit connaissance.

Le juge de paix, fort occupé par ses utiles fonctions, et s'intéressant médiocrement à un semblable travail, n'y consacrait que ses moments de loisir et y employa plusieurs mois. De la sorte, il se fit que le dossier de Julie Verdier, placé parmi les derniers en suivant l'ordre alphabétique, ne tomba sous ses yeux que fort tardivement, et tout à la fin de son fastidieux travail. Il lut d'abord la copie du testament du feu comte Lucien d'Esparre, avec assez d'indifférence, tout en en trouvant les clauses singulières.

Le nom de Jeanne d'Esparre ne lui disait rien; pendant toute la durée du procès, dont le retentissement avait été immense, Jeanne ayant été désignée sous le nom de comtesse de Noiville. Mais, en retournant cette copie, le juge de paix aperçut un autre papier, dont il entama la lecture, et alors tout changea.

Ce papier, c'était le projet de lettre de Furet au procureur général, projet que l'agent, avec ses habitudes d'ordre, s'était bien gardé de détruire, et qu'il avait laissé dans le dossier consacré à Julie.

Les termes de cette lettre étaient clairs, foudroyants. Furet expliquait l'intérêt de Julie et de son fiancé à empêcher que le mariage de Jeanne ne se consommât. Cette lettre parlait de l'assassinat du comte de Noiville, etc, etc.

C'était une affaire dont le juge d'instruction, ainsi que tout Paris et la moitié de la France, avait suivi les détails dramatiques avec une attention passionnée.

— Oh ! oh ! s'était-il écrié en terminant cette lecture. Voilà qui est grave, très grave ! Madame de Noiville et le docteur Dauray ont été acquittés. Mais on recherche toujours les vrais coupables. Ces papiers peuvent mettre sur la voie. Cette dénonciation porte tous les caractères de la vraisemblance. Ne perdons pas une minute pour aviser qui de droit.

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

VITAL CASSAN, dessinateur et graveur sur bois, est maintenant au No 475 rue Craig, bureau du *Feuilleton Illustré*.

PRIMES !

AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC !

Le TROIS JUILLET prochain, nous commencerons la publication d'un nouveau roman encore inconnu en Canada, et qui surpasse de beaucoup tout ce que nous avons publié jusqu'à ce jour, tant sous le rapport de l'intérêt qu'il inspire au lecteur que par la richesse de son style. C'est un chef-d'œuvre du plus grand mérite.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, le journal pendant un mois à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse.

DE PLUS, à toute personne qui paiera un an d'abonnement (UNE PIASTRE), nous adresserons la collection complète d'une année de notre journal, à son choix, dont elle peut voir le contenu, année par année, plus loin.

Aux personnes qui nous feront parvenir le prix de deux années d'abonnement (DEUX PIASTRES), nous enverrons la collection de trois années complètes de notre journal, tel que plus haut décrit.

Enfin, aux personnes qui nous feront parvenir le prix de trois années d'abonnement (TROIS PIASTRES), nous enverrons la collection complète de notre journal, moins, cependant, la première année, qui est épuisée.

Par conséquent, une personne qui nous enverra \$1 recevra une magnifique collection d'une année, plus le journal pendant un an; celles qui nous enverront \$2 recevront une collection complète de trois années de notre journal, et ce même journal pendant deux ans; enfin, celles qui nous enverront \$3 recevront la collection complète depuis le 1^{er} Janvier 1881 au 1^{er} Juillet 1884 soit trois ans et demi, et le journal pendant trois autres années.

Aux personnes qui nous feront parvenir le prix de six mois d'abonnement (50 CENTS), nous enverrons le journal pendant six mois et, en plus, une collection de notre journal contenant une histoire complète.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit. — Un an, \$1.00, six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents. 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1^{er} juillet 1880, et les files complètes (brochures) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (le 1^{er} janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880—*Le Culpporteur Banâit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marsey, Sauvé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Normand, Gouloiseries honnêtes.* — Les premiers numéros de cette année sont épuisés; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Ezili l'Empoisonneur.*—Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Ezili l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Hâte, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Dramas de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & C^{IE}, Éditeurs.

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)